



Communiqué de presse janvier 2022

Les premières processions ont eu lieu

Les premières descentes des chenilles processionnaires du pin ont eu lieu en Loire-Atlantique et en Vendée. Chacun doit être vigilant face à ce phénomène auquel tout le monde peut être confronté en promenant son chien, en faisant son footing dans un parc arboré de pins ou dans son jardin...

Des techniciens Polleniz viennent de constater les premières processions de chenilles processionnaires du pin. En tant qu'association pour la protection du végétal et de l'environnement, Polleniz applique le concept de la prévention, de la surveillance et de la lutte. La période de lutte collective étant achevée depuis la fin 2021 avec la réalisation des traitements chez tout particulier s'étant inscrit sur polleniz.fr, aujourd'hui Polleniz prévient des dangers que représente cet insecte s'il vient à être au contact d'animaux et/ou de personnes.

Une chenille très urticante

En effet, la chenille processionnaire du pin est une chenille dite urticante. Présente sur les pins de différentes essences et sur les cèdres, elle est dotée de poils microscopiques hautement urticants. Cela peut occasionner des réactions cutanées de type urticaire, des démangeaisons, irriter les voies respiratoires, déclencher une conjonctivite chez l'homme. Les animaux ne sont pas épargnés non plus car les risques sont importants : possible nécrose de la langue allant jusqu'à son ablation en cas d'atteinte trop importante, oedème des babines, étouffement, vomissements... La vigilance est donc, en cette période, de mise surtout que toutes les chenilles vont devoir quitter leur nid pour descendre et s'enfouir dans le sol où elles réaliseront leur nymphose et deviendront des chrysalides puis des papillons...

Prévention

Il est impossible de connaître à l'avance la localisation ou l'ampleur d'une infestation. C'est pourquoi Polleniz préconise de partir du principe que toute espèce de pins peut héberger des chenilles à la période propice et d'adopter des gestes simples :

- ne pas toucher les chenilles ni les nids (les poils y sont encore présents),
- porter des équipements de protection lors de travaux de jardinage à proximité de pins,
- éloigner les personnes sensibles des sites potentiellement infestés...

Chaque année, Polleniz organise, au printemps et à l'automne, des campagnes collectives de lutte microbiologique contre les chenilles urticantes (processionnaire du chêne, bombyx cul-brun et processionnaire du pin) en lien avec les collectivités adhérentes. Plus il y aura de personnes à y participer, plus elles seront efficaces.